4.4.3.1.10. Végétations rudérales à *Mimosa pudica* des plages de galets

Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.5.1.10

Correspondance TMNHR : 87.20 Zones rudérales.

Zone de référence : Le Champ Borne, Saint-André (X : 364744 ; Y : 7680180).

Photographie 89 : Végétation rudérale à *Mimosa pudica*

Diagnostic structural

Cette végétation ourlière rudérale est dominée par *Mimosa pudica*. Elle se présente sous la forme de petits îlots denses émaillant les végétations du supralittoral. Leur recouvrement est faible, de l'ordre de 2 m^2 et elle atteint parfois 70 cm de hauteur.

Diagnostic écologique

Végétations rudérales des plages de galets à *Mimosa pudica*

Synécologie :

Cette végétation se développe préférentiellement sur les plages de galets aussi bien en situation oligohaline qu'en adlittoral où elle forme une mosaïque avec d'autres végétations rudérales. Cette végétation nitrophile semble avoir une tendance hygrocline et être tolérante à l'influence marine. Elle a été observée régulièrement près des embouchures de rivières sur des terrains remaniés, frais et légèrement humides.

Syndynamique :

Cette végétation rudérale est considérée comme une végétation secondaire exotique. Elle s'implante régulièrement au sein des ourlets oligohalins à *Stenotaphrum dimidiatum* qu'elle tend à remplacer en adlittoral.

Cette végétation devient rapidement très dense et semble réprimer l'implantation et la germination d'espèces nouvelles. Elle constitue alors un stade paraclimacique.

En mosaïque, ces végétations se situent à proximité d'autres végétations rudérales, telles que les ourlets à *Stachytarpheta urticifolia* et les fourrés à *Lantana camara*.

Synchorologie :

L'espèce caractéristique du groupement, *Mimosa pudica*, est originaire d'Amérique tropicale et a une aire de distribution pantropicale. À l'échelle des Mascareignes, l'espèce est

présente également sur les îles Maurice et Rodrigues. Elle est considérée comme une espèce exotique à La Réunion.

A l'heure actuelle, les données sur cet habitat restent fragmentaires et ne permettent pas de définir rigoureusement sa chorologie.

Diagnostic flore

Ce groupement est toujours dominé par *Mimosa pudica*. Le cortège floristique est pauvre. Les relevés comprennent en moyenne 3,6 espèces.

Espèce caractéristique du groupement : *Mimosa pudica*

Espèce caractéristique de variations : Aucune variation du groupement n'a été observée.

Flore compagne : *Cynodon dactylon, Stenotaphrum dimidiatum, Ipomoea pes-caprae* subsp. *brasiliensis.*

Variation du groupement

Aucune variation du groupement n'a été observée.

Valeur patrimoniale et menaces

Cet habitat est caractérisé par une espèce exotique : *Mimosa pudica* et est côtée « 3 » selon l'échelle d'invasibilité de LAVERGNE (*en prép.*) qui considère l'espèce comme « un taxon exotique envahissant se propageant uniquement dans les milieux perturbés par les activités humaines ».

De plus, cet habitat constitue une menace pour les végétations indigènes avoisinantes. Il émaille les végétations indigènes à *Stenotaphrum dimidiatum* et à *Cynodon dactylon*, jusqu'à former une végétation dense, réprimant alors l'insertion de nouvelles espèces (PIER, 2005).

Cet habitat ne présente pas d'intérêt floristique particulier. Bien que cette végétation soit assez rare sur l'ensemble du territoire réunionnais, une attention devra toutefois être portée sur leur évolution surfacique.

L'intérêt de cet habitat réside dans l'utilisation ethnobotanique de *Mimosa pudica*. Des extraits de la plante ont été soumis à des essais scientifiques : l'espèce favorise la régénération des nerfs, et réduit la ménorragie.

Cet habitat présente un intérêt patrimonial faible.

Discussion syntaxonomique

En 1983, HOFF et al., ont mis en évidence une classe et un ordre phytosociologique faisant références aux formations végétales, se développant sur les pierriers ou les cailloutis fluviatiles, à substrat remanié par les crues :

Classe : ***Eragrostido-Mimosetea pudicae*** Hoff, 1983

Ordre : ***Eragrostido-Mimosetalia pudicae*** Hoff, 1983

Bien que les conditions écologiques présentent des similarités avec l'habitat décrit dans cette fiche, le cortège floristique lui, diffère. Ainsi, cet habitat ne semble pas pouvoir être rattaché à cette classification synsystématique.

À La Réunion, ces végétations ont une réalité numérique et de « terrain », le rattachement phytosociologique au rang de l'association paraît adapté :

Association : ***Mimosetum pudicae*** ass. nov.